

ARTICLE REFUSE PAR M. J.P. SARTRE («Ecrivain engagé» et Prix Nobel 1964)

24 Septembre 1964,

Monsieur Jean-Paul SARTRE
Directeur de la Revue «LES TEMPS MODERNES»
Ed R. JULLIARD
30, rue de l'Université
PARIS,

Monsieur le Directeur,

Les «TEMPS MODERNES» publie un article de DECLERCQ et GUIHENEUF qui prône l'intégration des Syndicats dans les Organismes de la société bourgeoise.

A l'appui de leurs thèses, ils éprouvent le besoin de caricaturer la position des militants ouvriers qui entendent situer leur action sur le seul terrain de classe.

D'autre part, il me semble que les lecteurs des «TEMPS MODERNES» méritent d'être un peu mieux informés des réalités difficiles et complexes de la lutte de classes en France.

C'est pourquoi, je me permets de vous adresser l'article ci-joint, qui, au moins, schématiquement rappelle un certain nombre de vérités premières.

Au cas où votre Revue ne pourrait en accepter la publication, je vous serais obligé de bien vouloir me le retourner.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments syndicalistes les meilleurs.

LE SECRETAIRE GENERAL

A. HEBERT

LE SOCIALISME ... QU'EN SAVENT-ILS ?

Gilbert DECLERCQ et Marcel GUIHENEUF ont publié dans «LES TEMPS MODERNES» d'Août-Septembre 1964 un article intitulé NANTES ST-NAZAIRE - UNE LUTTE POUR LE SOCIALISME.

Ils en profitent pour, selon une méthode chère aux Staliniens et aux Jésuites, pratiquer l'amalgame entre les positions défendues par notre UD.-F.O. et celles de M. Abel DURAND, Sénateur réactionnaire.

En fait, la position que j'ai toujours défendue et que DECLERCQ et GUIHENEUF connaissent bien, n'est pas, concernant par exemple l'implantation d'un complexe sidérurgique dans la région: «*Cela ne regarde pas la classe ouvrière*» mais, qu'il est illusoire d'espérer, dans le cadre du régime capitaliste, voir implanter un complex sidérurgique à ST-NAZALRE.

Il y a plus qu'une nuance et, en tout état de cause, les «chrétiens» DECLERCQ et GUIHENEUF sont assez mal fondés de m'assimiler au représentant qualifié de la bourgeoisie terrienne et catholique avec

lequel, est-il besoiri de le préciser, je n'entretiens, quant à moi, aucun rapport direct ... ou indirect.

Cela dit, j'aurais mauvaise grâce à ne pas avouer que je ne tiens pas M. Abel DURAND et la «Bourgeoisie régionale» pour responsable de la situation de l'emploi en Loire-Atlantique.

Je n'éprouve, en ce qui me concerne, nul besoin de trouver un bouc émissaire pour des responsabilités qui se situent, à mes yeux, au niveau du système capitaliste en son entier.

La situation en Loire-Atlantique n'est pas due à une «bourgeoisie incapable et régionale», ce qui sous-entend que des «capitalistes dignes de ce nom» (l'expression est de DECLERCQ) pourraient faire mieux et imposer l'implantation de ces fameuses «Usines nouvelles» dont la C.F.T.C. nous rebat les oreilles depuis plusieurs mois.

Aussi longtemps que nous serons dans un régime fondé sur la recherche du profit, il est vain d'espérer voir s'implanter des usines dans l'Ouest, et les sociaux-démocrates, eux-mêmes, auxquels nos «socialistes chrétiens révolutionnaires» s'en prennent si vigoureusement ont, depuis belle lurette, perdu toute illusion, à ce sujet.

En vérité, DECLERCQ et ses amis s'échinent non sans quelque naïveté et d'une manière assez risible, à donner des leçons aux capitalistes et à leur démontrer que leur société est mal gérée.

Ah! si seulement nos capitalistes (devenus «dignes de ce non») étaient à l'image des capitalistes américains qui ont su, eux, «créer en 1933 la Tennessee Valley Authority (T.V.A.)».

C'est de l'infantilisme et aucun militant sérieux de la C.G.T.-F.O. et de la C.G.T. ne sauraient faire preuve d'une telle naïveté.

Quant au rôle que la C.F.T.C. s'attribue généreusement dans l'action pour la signature de la Convention Collective, cela mériterait d'être examiné de plus près.

Il y aurait lieu notamment d'analyser très sérieusement la part prise par la C.F.T.C., après les grèves de 1955, dans la politique dite des «accords contre-feu».

Cette politique fut menée dans les entreprises de la métallurgie nantaise sous la direction personnelle de DECLERCQ.

Elle a abouti à substituer aux conventions collectives Accords Collectifs d'Etablissement et à leurs Avenants, prévus par la loi du 11 Février 1950, et apportant aux salariés toute une série de garanties appuyées sur une solide jurisprudence, des «Accords d'Entreprises», qui, entr'autres inconvénients, ont notamment permis une réglementation de l'exercice du droit de grève bien avant que De Gaulle ne l'impose aux fonctionnaires.

Il est vrai qu'en contrepartie, (tout ce tient dans la lutte des classes) DECLERCQ et GUIHENEUF nous confient ingénument qu'à leurs yeux, «il n'est pas sans intérêt de voir des syndicalistes accéder à des places dans des bureaux du marché commun» (et au Conseil Economique ajoutons-nous!)

On me permettra de faire, une fois de plus, preuve de «conservatisme ouvrier» en doutant de l'utilité de telle présences.

La bourgeoisie a, pour la sauvegarde de ses intérêts de classe mis en place sur les plans national et international des appareils d'état dont on peut bien dire qu'ils remplissent fort bien leur mission.

Il faut toute la duplicité de nos chrétiens de choc pour tenter d'accréditer l'idée qu'en acceptant quelques strapontins (dorés) dans l'appareil d'Etat capitaliste, on peut hâter l'avènement ... du socialisme!

Le socialisme ... mais qu'en savent-ils ceux qui puisent leur inspiration dans les encycliques?